



ELECTIONS C.A.P.

UNE SEULE ALTERNATIVE:

La commission administrative paritaire compétente pour les fonctionnaires de catégorie C va faire l'objet d'un renouvellement anticipé le 30 mai 2006.

Elle comprend, en nombre égal, des représentants de l'administration et des représentants du personnel élus pour un mandat de trois ans.

Véritable passage obligé pour tout ce qui a trait à la carrière des agents, elle est obligatoirement consultée sur la situation personnelle des fonctionnaires concernant les avancements et promotions, les titularisations et les reports de stage, la notation, la mobilité, la discipline, les refus de temps partiel.

Outre ce rôle primordial, les suffrages recueillis aux commissions administratives paritaires déterminent la représentativité de chaque syndicat notamment au Comités mixtes paritaires locaux (Angers, Bordeaux) et au Comité mixte paritaire central (CMPC), lesquels examinent toutes les questions de principe (postes et effectifs; statut; organisation du travail etc....).

Telles sont les raisons pour lesquelles votre vote est important. Il permet de mesurer l'audience des syndicats seuls à même de constituer un contre pouvoir crédible face à la Direction.

En votant pour la C.F.T.C., vous déterminez sa puissance et son efficacité, elle agit en votre nom, défend vos intérêts, soutient vos revendications.

Consciente de l'énorme responsabilité que cela constitue, la CFTC oeuvrera avec conviction et détermination pour la défense des intérêts individuels et collectifs des fonctionnaires de l'établissement public.

Fort de son expérience du statut de la fonction publique et du fonctionnement des C.A.P qui fait de la CFTC, le premier syndicat des agents de catégorie C sous statut de la CANSSM (Caisse autonome nationale de la sécurité sociale dans les mines), la CFTC saura marquer sa désapprobation lorsque les décisions prises iront à l'encontre de l'intérêt du personnel.

Toutefois, cette action ne passera ni par les surenchères ni par les harangues, ce ne sera ni la politique de la chaise vide ni celle du tout ou rien.

Celle-ci passera plutôt par la négociation, par un dialogue ferme mais constructif privilégiant l'écoute et la persuasion.

Alors,

☞ Que vous partagiez les valeurs de dignité et de respect de la personne portées par la CFTC ;

☞ Que vous souhaitiez encourager le pluralisme syndical à la Caisse des dépôts ;

☞ Que vous soyez prêt(e) à soutenir un syndicat qui se reconstruit à la CDC ;

Faites confiance à la C.F.T.C. et vous aurez l'assurance de voter pour:

☞ Un syndicat farouchement indépendant des partis politiques et de tout autre groupe de pression, n'en déplaise!

☞ Un syndicat responsable, tout entier consacré à la défense des intérêts des personnels où les avantages des uns ne se construisent pas aux dépens des autres,

☞ Un syndicat qui dit toujours ce qu'il fait et fait toujours ce qu'il dit,

☞ Un syndicat qui reste attaché au dialogue et à la négociation,

☞ Un syndicat qui s'enracine dans la vie quotidienne, fait de contacts, de rencontres, d'écoutes au jour le jour,

☞ Un syndicat qui accordera toujours la priorité aux valeurs humaines.

☞ Un syndicat qui conformera toujours son action à ces principes,

☞ Si vous partagez les mêmes conceptions,

UNE POSSIBILITE VOUS EST OFFERTE LE 30 MAI 2006 :

SANS ADJONCTIONS NI RATURES

VOTEZ POUR LES CANDIDAT(E)S DE LA CFTC

GRADE AAP1		GRADE AAP2	
Christian DUFRESNOY	(SDL – Austerlitz)	Véronique RICHARD	(PCACP – Angers)
Lydie JOUNO	(DBRSR – Siège)	Pierre BRUN	(DRH – Siège)
Maurice VO VAN	(DFE – Austerlitz)	Chantal LARDE	(DBRB – Siège)
Jean Marie PERINET	(SDL – Siège)	Françoise LAURENT	(IXIS CIB)
		Annie DUVAL	(PCAA – Paris 20 ^{ème})
		Wilfrid EYNAUD	(SDL – Siège)